



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Plan directeur de gestion des matières résiduelles de
l'agglomération de Montréal 2020-2025 (PDGMR):
De belles avancées selon La vague

Montréal le 20 mai 2020 - La vague accueille favorablement les recommandations de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs suite à la consultation publique sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025 (PDGMR).

Nous tenons à souligner le courage politique et le travail des commissaires qui ont pris en compte les recommandations des acteurs et actrices ayant soumis des mémoires et participé aux consultations. Notre organisation est fière d'avoir pu porter les intérêts de nos membres concernant l'écoresponsabilité dans le milieu de la restauration, en participant aux auditions et en déposant [un mémoire](#) à cet effet.

Nous saluons les [52 recommandations](#) faites par la Commission et sommes particulièrement enthousiastes concernant les recommandations suivantes, qui abordent certains enjeux mis de l'avant par La vague :



R-16. Étendre la réglementation sur l'interdiction de la distribution des sacs d'emplettes dans les commerces de détail à tous les sacs d'emplettes à usage unique, indépendamment de la matière avec laquelle ils sont fabriqués ou de leur épaisseur, et explorer un système de consigne pour certains cas précis (par exemple les sacs réutilisables). Une période de transition pourrait être envisagée afin de faciliter la mise en place de ces nouvelles pratiques.

R-19. Analyser les systèmes de consignation en opération à Montréal (autres que les contenants de boissons) et développer, en collaboration avec les porteurs d'initiatives locales, un système de consigne harmonisé à l'échelle de l'agglomération pour contenants à usage multiple (ex. : tasses à café consignées, bocaux pour achat en vrac, etc.).

R-33. Pour le déploiement des services de collecte des matières organiques auprès des institutions et commerces ciblés (mesure 2.1.4), procéder, dans le cadre d'une collaboration étroite entre le Service de l'environnement et le Service du développement économique, à une étude des besoins particuliers des cafés et des restaurants en vue d'établir des mesures de collecte spécifiques à ce secteur, en visant dans un premier temps certaines matières qui peuvent facilement être valorisées dans un contexte d'économie circulaire (le marc de café par exemple).

Étant une courroie de transmission entre les instances publiques et les acteurs et actrices de la restauration, nous espérons sincèrement que les recommandations émises seront mises en application, et assurons la Ville de notre entière collaboration pour leur mise en oeuvre auprès de nos membres de l'agglomération montréalaise.

-30-

À propos de La vague

Créée en 2019 sous l'impulsion de propriétaires, baristas et citoyen.ne.s soucieux.euses de l'environnement et désirant améliorer les pratiques et comportements du quotidien, La vague est une OSBL québécoise qui regroupe les acteurs et actrices du café et de la restauration. La vague s'est donnée pour mission la recherche, le partage, le développement, la mise en place et la promotion de solutions écoresponsables applicables dans le domaine de la restauration et des cafés du Québec.

N'hésitez pas à nous contacter sur info@la-vague.ca